



Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Tel +251-11-5517700 Fax. + 251-11-5517844

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA MISSION D'OBSERVATION ELECTORALE DE  
L'UNION AFRICAINE DANS LE CADRE DE LA PRESIDENTIELLE DU 6 MARS 2016  
EN REPUBLIQUE DU BENIN**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Cotonou, le 8 mars 2016

Mesdames et messieurs,

Le 6 mars 2016 a vu les Béninoises et Béninois se rendre aux urnes dans une atmosphère calme et conviviale pour élire leur Président de la République. Cette échéance présidentielle constitue la consécration de l'alternance politique au Bénin.

Les constats préliminaires de la Mission d'observation de l'Union Africaine au Bénin sont présentés en détail dans sa déclaration préliminaire qui sera publiée plus tard.

De façon générale, l'élection s'est déroulée dans une atmosphère de paix et de quiétude dans les endroits où la mission a été présente.

Forte de 14 équipes, la Mission d'Observation Electorale de l'Union Africaine (MOEUA) a couvert 163 postes de vote dans les différents départements du pays dont 42.3% en zone urbaine et 57.7% en zone rurale. Au regard de cette couverture, la MOEUA relève les constats sur le déroulement du scrutin du 6 mars 2016 :

Malgré la difficulté majeure liée à l'impression et la distribution des nouvelles cartes électorales, les opérations de vote se sont dans l'ensemble déroulées dans le respect des procédures en conformité avec la loi électorale ainsi que les directives données par la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA).

La Mission a noté que 60,1 % des postes de vote visités par ses observateurs n'ont pas ouvert à l'heure suite à l'aménagement tardif du bureau de vote, l'arrivée tardive du matériel et l'arrivée tardive du personnel électoral. Par ailleurs, la MOEUA a noté que certains sites pourtant retenus pour abriter les centres de vote sont restés fermés ; les gardiens n'ayant reçu aucune instruction.

Dans tous les postes de vote observés par la Mission, l'environnement était calme et paisible. Les observateurs ont noté qu'il n'y avait pas d'activités de campagne autour des bureaux de vote visités.

La Mission a noté que 92% des postes de vote visités par ses observateurs étaient accessibles aux personnes avec infirmité ou incapacité physique. La MOEUA a aussi noté que dans 96,9% des postes de vote visités, l'aménagement a permis un vote ordonné.

La MOEUA n'a pas noté des moments de forte affluence de la population au scrutin du 6 mars 2016 mais a, cependant, noté une participation continue jusqu'à l'heure officielle de clôture.

Dans tous les postes de vote visités par la Mission, les électeurs ont voté utilisant dans la plupart des cas la nouvelle carte d'électeur de 2016, la carte d'électeur de 2015, très faiblement la carte d'électeur de 2011 ainsi que le passeport et la carte d'identité nationale. La MOEUA salue par ailleurs la décision de la CENA, quoi que tardive, d'accepter les documents ci-haut cités. Cette décision salubre a pu baisser la tension dans le pays.

La MOEUA a noté que le matériel électoral était disponible dans 96,9% des cas avant l'heure d'ouverture.

La Mission a également noté que la présence des forces de sécurité était discrète dans la plupart des centres de vote visités et qu'elles sont intervenues promptement chaque fois que cela a été nécessaire.

La MOEUA a noté une très faible présence des femmes parmi les candidats en compétition. En outre, la Mission a noté que la femme représente une moyenne de 24% du personnel électoral et 28,8% des délégués des candidats présents dans les postes de vote visités.

La présence des représentants des candidats et des observateurs est gage de transparence. La MOEUA a observé que tous les candidats n'ont pas déployés de représentants dans tous les postes de vote visités.

La présence des observateurs nationaux est nécessaire pour l'appropriation du processus électoral par la population et pour la crédibilisation du scrutin. La Mission a noté la présence des groupes d'observateurs nationaux de la Cour constitutionnelle, le Mécanisme Africain d'évaluation par les pairs (MAEP), West Africa Network for Peace Building (WANEP), de la Plateforme des observateurs de la société civile et de la Centrale Syndicale dans la majorité des postes de vote visités.

## **CONCLUSION**

La tenue de l'élection présidentielle du 6 mars 2016 est un pas de plus dans la consolidation de la démocratie au Bénin.

Cette élection est à inscrire dans les annales du Bénin tant elle marque l'alternance au pouvoir et place ainsi le Bénin en bonne place des pays respectueux des mandats constitutionnels.

L'engagement des forces socio-politiques Béninoises a contribué à la création des conditions de sérénité et de liberté nécessaires à l'expression du choix démocratique des Béninoises et des Béninois.

Au regard des observations effectuées par la Mission, le déroulement du scrutin s'est globalement passé dans des conditions de transparence malgré quelques ratés qui n'ont pas entaché fondamentalement le scrutin. Les défaillances relevées par la Mission n'ont pas entamé la crédibilité du scrutin.

La CENA qui a fait face à plusieurs défis la veille du scrutin a néanmoins démontré une certaine aptitude dans sa gestion globale du processus électoral.

La Mission tient à féliciter le Peuple béninois pour sa tradition démocratique, sa culture d'alternance politique et pour la maturité dont elle a fait preuve au cours de ce scrutin.

Elle en appelle au sens du civisme et à la responsabilité de tous pour sauvegarder le climat de paix ayant prévalu jusque-là.

La Mission voudrait toutefois faire les recommandations suivantes :

## **RECOMMANDATIONS**

### ***Au Gouvernement***

- Attribuer à la CENA toutes les opérations relatives au processus électoral pour une administration harmonieuse et efficiente des élections ;
- Concernant le processus en cours, poursuivre l'impression et la distribution des nouvelles cartes électorales ;
- Prendre des mesures en vue d'accroître la participation et l'implication des femmes dans le processus électoral et dans les postes de prise de décision.
- Réquisitionner formellement les sites devant accueillir les opérations de vote ;

### ***A la CENA***

- Impliquer les organisations de la société civile dans les activités de sensibilisation des électeurs et d'éducation citoyenne pour une diffusion plus large des informations relatives aux opérations électorales.

### ***A la société civile***

- Préserver les acquis de cette élection pour une meilleure participation de la société civile dans le processus électoral dans l'avenir ;

### ***Aux Partis politiques***

- Respecter les résultats des urnes et privilégier le recours aux moyens légaux en cas de contentieux ;
- Rehausser la représentation des femmes candidates ;
- Renforcer les capacités de leurs militants et leurs délégués ;

### ***Aux partenaires internationaux :***

- continuer leurs bons offices dans le but d'accompagner le processus électoral en République du Bénin.

**Je vous remercie.**